

Soumission de résumés pour la réunion annuelle 20-22 Juin 2022

Thème: Promouvoir la place centrale des enfants et de leur protection dans l'action humanitaire à travers la responsabilité envers les enfants, la localisation et approche multisectorielle et intégrée

La stratégie 2021-2025 de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire : [Appel à l'action, la place centrale de l'enfant et de leur protection dans l'action humanitaire 2021-2025](#) vise quatre objectifs prioritaires:

1. **Responsabilité envers les enfants**
2. **Localisation** - transformer comment fonctionne la protection de l'enfance dans l'action humanitaire
3. **Programmation et collaboration multisectorielles et intégrées**
4. **Prévention**

En outre, la crise climatique fait l'objet d'une attention particulière visant à regarder vers l'avenir.

La réunion annuelle en ligne cette année sera l'occasion d'informer et traduire la stratégie de l'Alliance en un plan stratégique qui soit à la fois concret et ambitieux. Pour cela, nous explorerons les priorités stratégiques de l'Alliance et la manière dont elles s'imbriquent et se renforcent mutuellement sur le plan conceptuel et pratique. La réunion annuelle de l'Alliance de 2021 s'étant concentrée sur le thème de la prévention, l'accent sera mis sur les priorités 1, 2 et 3 ainsi que sur la crise climatique; tout en mettant un accent sur la prévention au cours des présentations.

Instructions : Vous trouverez ci-dessous : 1) Un formulaire à remplir avec des informations sur votre présentation et le présentateur - **date limite le 15 avril 2022** à annualmeeting2022@alliancecpha.org; 2) Des propositions selon les domaines d'intérêt (sous chacune des priorités de la stratégie) auxquelles vous devez réfléchir lorsque vous remplirez le formulaire et préparerez votre présentation. Nous utiliserons ce formulaire pour élaborer un "résumé" ou une synthèse de votre présentation. La date limite pour les présentations finales est le 3 juin 2022. Nous conviendrons avec vous d'une date limite pour soumettre votre projet de présentation. Avant la réunion annuelle, les présentateurs devront assister à une session d'entraînement.

****Note : Les résumés provenant d'organisations locales / nationales et/ou mettant en avant l'engagement des acteurs locaux dans les programmes sont vivement encouragés.***

*****Note pour les collègues actuellement impliqués dans la réponse à une crise humanitaire, il est possible de simplement remplir les sections du formulaire marquées d'un astérisque* afin de donner une idée de ce que vous souhaiteriez présenter au lieu de remplir le formulaire complet et nous en tiendrons compte. Cela ne garantit pas que le projet sélectionné.***

Priorité 1 : Responsabilité envers les enfants

OBJECTIF : Tous les programmes humanitaires mettent en avant des responsabilités envers les enfants et leur assurent une participation qui soit effective et équitable.

Thématiques proposées:

- *Les efforts inter-organisations visant à promouvoir une action significative en matière de responsabilité envers les enfants.*
- *Les efforts visant à garantir que les enfants et les jeunes participent en toute sécurité et de manière effective dans le cadre de mécanismes de responsabilité, et de manière plus générale dans l'action humanitaire.*
- *Les enseignements tirés de la conception et de la mise en œuvre de procédures de redevabilité adaptées aux enfants et dirigées par eux au sein du secteur de la protection de l'enfance et avec d'autres secteurs.*
- *Les enseignements tirés des interventions de prévention et d'intervention dirigées par les enfants et par la communauté.*

Priorité 2 : La localisation

OBJECTIF : Le secteur de la protection de l'enfance transforme sa façon de travailler, ancrée dans le partage de capacités, de l'expertise, des opportunités, ainsi que le transfert intentionnel de pouvoir et des ressources aux acteurs communautaires, locaux et nationaux.

Thématiques proposées:

- Les plans élaborés et mesures pratiques prises pour partager et transférer le pouvoir, l'influence, les ressources et le leadership avec les acteurs communautaires, locaux et nationaux engagés dans la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.
- Les efforts visant à explorer et définir les mesures les plus utiles en termes de financement des organisations communautaires, locales et nationales de protection de l'enfance.

- Ce à quoi ressemble, dans la pratique, le financement flexible et direct des organisations communautaires, locales et nationales de protection de l'enfance et son efficacité dans la réponse humanitaire.
- Des exemples d'engagement significatif et fondé sur des principes avec les acteurs communautaires, locaux et nationaux, dans un effort de prévention et d'intervention en matière de protection de l'enfance dans les crises humanitaires, ainsi que dans l'élaboration et la contextualisation des normes, des orientations et des outils de protection de l'enfance.
- Les opportunités qui ont été créées pour partager et échanger des connaissances et des compétences entre les acteurs communautaires, locaux, nationaux et internationaux dans l'ensemble du secteur de la protection de l'enfance.
- Les efforts visant à améliorer et à élargir l'accessibilité et la diversité des possibilités d'apprentissage qui visent à renforcer l'expertise technique en matière de protection de l'enfance et développer les capacités institutionnelles.

Priorité 3 : programmation et collaboration multisectorielles et intégrées

OBJECTIF : La protection et le bien-être des enfants sont prioritaires dans la collaboration intersectorielle, y compris dans les programmes multisectoriels et intégrés, et dans l'ensemble de l'action humanitaire.

Thématiques proposées:

- Les efforts visant à encourager et à promouvoir la priorisation des risques liés à la protection de l'enfant, des besoins en matière de données et des interventions à travers et au sein d'autres secteurs, y compris dans le cadre de le développement et la mise en oeuvre des programmes.
- Les résultats des initiatives menées avec d'autres secteurs, y compris les apprentissages spécifiques par rapport au secteur et à l'initiative-même
- Les mesures prises afin de partager les connaissances et les capacités avec d'autres secteurs afin d'intégrer la protection de l'enfance dans les programmes.
- Les enseignements tirés des initiatives menées pour élargir et faciliter l'accès aux possibilités de renforcement des capacités, d'apprentissage et de développement axées sur la collaboration avec d'autres secteurs.

La crise climatique : justice climatique et protection de l'enfance

REGARDER VERS L'AVENIR : La crise climatique est la crise majeure de notre époque. Les coûts et les conséquences de notre action collective, et de notre inaction, seront encore plus ressentis par les enfants.

Thématiques proposées:

- Que signifie la crise climatique pour la protection de l'enfance et l'avenir de l'action humanitaire?
- Comment les acteurs de la protection de l'enfance peuvent-ils garantir au mieux la place centrale des enfants et de leur protection dans les programmes sur le climat - et faire en sorte que la participation et l'agency des enfants soient placées au centre des décisions qui les concernent ?
- Les leçons tirées des initiatives visant à soutenir les initiatives axées sur le climat dirigées par les enfants, les jeunes et les communautés et limiter les inégalités existantes en matière de financement et de leadership humanitaires ?
- Comment les interventions de protection de l'enfance devront-elles changer et s'adapter pour mieux répondre aux catastrophes liées au climat, et comment le secteur de la protection de l'enfance peut-il se préparer à ce changement ?
- Dans quelle mesure la force des stratégies de prévention de la protection de l'enfance et des approches visant à collaborer et à contribuer à des communautés plus fortes et plus résilientes et à des systèmes nationaux équitables peut-elle être utilisée pour appuyer les actions en faveur de la justice climatique?
- Que signifiera "l'écologisation" de la protection de l'enfance, y compris des interventions de protection de l'enfance plus écologiques?

Note: Veuillez faire des phrases complètes svp, plutôt que des bullet points

Information	
1. Prénom (de la personne qui soumet)	
2. Nom de Famille	
3. Nom de l'organisation	
3. Email	
4. Nom complet, titre et courriel du présentateur suggéré (si connu et différent des informations ci-dessus)	
5. Courte bio du présentateur (s'il/elle est déjà connu (e)) 75 mots maximum	
6. Titre de la présentation proposée 1 phrase	
7. Format de la session (veuillez nous faire part de vos idées, y compris de tout matériel visuel que vous souhaiteriez inclure)	
8. Thème de la présentation (<u>soulignez</u> les options – il est possible de faire plusieurs choix)	• Recherche • Programmes • Leçons apprises • Défis et échecs¹ • Situations d'urgence • Situations de développement • Autre (spécifier) _____

¹ Veuillez noter que nous sommes particulièrement intéressés par les présentations qui visent à présenter les échecs et les leçons à en tirer, à la différence des leçons apprises qui sont souvent peu axées sur les défis et les échecs.

Note: La limite de mots est une indication tenant compte des éléments les plus pertinents. Le nombre maximum est 500 mots.

Abstract / Presentation Summary	
8.1 Soulignez le thème prioritaire de la Stratégie de l'Alliance dont traite votre présentation (choix multiple possible)	• Approche multisectorielle et intégrée • Responsabilité • Localisation • Crise climatique
8.2 Expliquez brièvement en quoi consistait le travail - s'il s'agit d'un projet de recherche, expliquez la ou les questions de recherche	50-100 mots
8.3 Décrivez l'historique / le contexte (y compris l'objectif du travail / de la recherche et sa durée)	50-100 mots
8.4 Dans quelle mesure pensez-vous que d'autres acteurs pourraient bénéficier de cette présentation et qui, selon vous, en bénéficierait le plus?	
8.5 Décrivez le type d'activités développés (pour les projets de recherche, décrivez la méthodologie)	50-100 mots
8.6 Avez-vous des preuves des résultats et/ou de l'impact de votre travail sur les enfants (y compris la méthodologie utilisée pour les mesurer)?	50-100 mots
8.7 Si votre travail porte sur d'autres thèmes prioritaires, <u>soulignez</u> lesquels et partagez plus d'informations	• Prévention (soulignez primaire, secondaire ou tertiaire)² • Approche multisectorielle et intégrée • Responsabilité • Localisation

² "La *prévention primaire* s'attaque aux causes profondes des risques liés à la protection de l'enfant au sein de la population (ou d'un sous-ensemble de celle-ci) afin de réduire la probabilité d'abus, de négligence, d'exploitation ou de violence à l'encontre des enfants. La *prévention secondaire* s'attaque à une source de menace spécifique et/ou aux vulnérabilités d'un enfant identifié comme présentant un risque particulièrement élevé de maltraitance, de négligence, d'exploitation ou de violence, en raison de ses caractéristiques, de celles de sa famille et/ou de son environnement. La *prévention tertiaire* réduit l'impact à long terme du mal et réduit le risque de récurrence pour un enfant qui a déjà souffert de maltraitance, de négligence, d'exploitation ou de violence." **Appel à l'action, la place centrale de l'enfant et de leur protection dans l'action humanitaire 2021-2025.**

	• Crise climatique
8.8 Défis / limites	50-100 mots
8.9 Leçons apprises / prochaines étapes	50-100 mots